

Le cercle de personnes de confiance : une présence organisée autour de la personne

15 mai 2026

Version de travail - Cahiers de Dediçi



Lorsqu'un aidant est épuisé, lorsqu'une famille ne sait plus comment faire, lorsqu'une personne vulnérable avance dans une situation trop lourde pour quelques épaules seulement, la première réponse semble souvent être de chercher un service, un dispositif, une prestation, une orientation, un établissement, une aide financière ou un professionnel compétent.

Ces réponses sont nécessaires. Elles doivent exister. Elles doivent être accessibles. Elles doivent être mieux coordonnées. Mais elles ne suffisent pas toujours à répondre à la question la plus simple et la plus difficile : qui reste vraiment autour de la personne ?

Le cercle de personnes de confiance commence par cette question.

Il ne s'agit pas d'inventer une structure nouvelle. Il ne s'agit pas de créer une administration supplémentaire, ni de remplacer les services existants. Il s'agit de regarder la situation autrement : autour de cette personne, qui l'écoute ? Qui la comprend ? Qui la défend si nécessaire ? Qui s'occupe durablement de ce qui doit être suivi ? Qui peut alerter ? Qui peut relayer ? Qui peut aider à tenir le fil lorsque les démarches, les décisions, les soins, les tensions familiales, les droits, les urgences et les changements de vie deviennent trop complexes ?

Un cercle de personnes de confiance est d'abord un entourage humain. Il peut être petit. Il peut commencer avec une seule personne, parfois deux. Il peut être fragile. Il peut être incomplet. Il peut devoir être réanimé, complété, soutenu. Il n'est pas idéal au départ. Il se construit.

Ce cercle doit rester attaché à la personne impliquée. Chaque fois que cela est possible, il doit se constituer avec son accord, autour de ce qu'elle accepte, de ce qu'elle comprend, de ce qu'elle souhaite, de ce qu'elle refuse, de ce qu'elle peut exprimer directement ou indirectement. Le cercle n'est pas une prise de pouvoir sur la personne. Il doit au contraire

augmenter sa capacité à être entendue, comprise, protégée et accompagnée.

C'est pourquoi il faut être prudent avec les mots. Un cercle de personnes de confiance n'est pas un réseau qui parle à la place de la personne. Ce n'est pas un groupe qui décide pour elle parce qu'elle serait vulnérable. Ce n'est pas une famille reconstituée artificiellement. Ce n'est pas une équipe professionnelle parallèle. C'est une présence organisée autour d'elle, pour qu'elle ne soit pas seule, et pour que ceux qui l'aident ne soient pas seuls non plus.

Dans beaucoup de situations, le cercle existe déjà en partie, mais personne ne le nomme. Il y a une sœur qui appelle souvent, un voisin qui veille, une amie qui comprend mieux que les autres, un professionnel qui connaît l'histoire, un bénévole disponible, un mandataire attentif, un médecin de confiance, une auxiliaire de vie qui voit les choses, un responsable associatif, un élu de proximité, un membre d'une communauté locale. Mais ces présences restent dispersées. Elles ne se parlent pas toujours. Elles ne savent pas toujours ce qu'elles peuvent faire. Elles n'ont pas toujours de cadre, de reconnaissance, de relais ou de protection.

Le cercle de personnes de confiance consiste à rendre ces présences visibles, sans les enfermer. Il permet de se demander : qui est déjà là ? Qui pourrait venir ? Qui manque ? Qui tient trop de choses ? Qui peut prendre une petite part ? Qui doit être soutenu ? Qui doit être protégé ? Qui doit pouvoir se retirer sans culpabilité ? Qui peut aider à maintenir la continuité ?

Cette idée est essentielle pour le soulagement des aidants. Un aidant ne peut pas être durablement soulagé si personne ne vient autour de lui et de la personne qu'il accompagne. Il peut être informé, conseillé, orienté, mais rester seul à porter la mémoire, la vigilance, les urgences, les démarches, les conflits, les décisions et l'avenir. Le cercle vient rompre cette solitude. Il ne retire pas l'aidant de la situation. Il lui permet de ne plus être le seul point d'appui.

Le cercle ne se décrète pas. Il ne peut pas être imposé de l'extérieur. Il ne suffit pas d'écrire dans une fiche qu'il existe. Il faut le faire émerger, avec délicatesse, personne par personne, relation par relation. Il faut respecter les liens déjà présents, les refus, les blessures, les histoires familiales, les limites de chacun. Il faut aussi accepter que certaines personnes n'aient presque personne autour d'elles au départ. C'est précisément pour cela que la solidarité doit pouvoir aider à chercher des présences nouvelles.

C'est ici que la mobilisation de personnes physiques devient décisive. Si l'on veut que les cercles existent réellement, il faut pouvoir trouver des personnes disponibles à leur mesure : proches, bénévoles, citoyens, professionnels volontaires, personnes du territoire, membres d'associations, retraités, voisins, personnes ayant déjà vécu une situation d'aide. Ces personnes ne doivent pas être jetées dans les situations. Elles doivent être accueillies, écoutées, préparées, sécurisées et reconnues.

Les institutions ont alors une place très importante. Elles ne possèdent pas le cercle, mais elles peuvent l'aider à exister. Elles peuvent donner un cadre, soutenir l'engagement, prévenir les abus, proposer une formation, organiser des relais, offrir une médiation, clarifier les responsabilités, protéger les volontaires et les personnes vulnérables. Elles peuvent faire en sorte que la solidarité citoyenne ne reste pas une bonne intention fragile, mais devienne une présence fiable, prudente et durable.

Dans une politique publique de l'autonomie, le cercle de personnes de confiance pourrait devenir une brique humaine essentielle. À côté de l'accès aux droits, de l'évaluation, de l'orientation, des prestations, des services et de la coordination, il rappellerait que la personne

vulnérable a besoin d'un entourage réel. Il rappellerait aussi que le parcours de vie ne se résume pas à une succession de réponses techniques. Il faut quelqu'un pour garder le fil.

Le cercle de personnes de confiance n'est donc pas une solution spectaculaire. Il est plutôt une condition de bon sens, trop souvent oubliée : pour qu'une personne vulnérable vive mieux, et pour qu'un aidant soit réellement soulagé, il faut qu'une humanité de proximité puisse tenir autour de la situation.

Ce deuxième cahier pose ainsi la base humaine de toute la série : avant de chercher seulement des dispositifs, il faut regarder qui peut être là, qui est déjà là, qui manque, et comment ces présences peuvent former progressivement un cercle de confiance autour de la personne.

Ce texte appartient à la série des Cahiers de Dediçi consacrée au soulagement des aidants en Alsace, au SPDA et à la constitution progressive de cercles de personnes de confiance.